



Légende

- Installation de prélèvement
-  Aire de protection immédiate (500 m en amont et 50 m en aval du site de prélèvement)



Réseau hydrographique et routier : CANVEC
Orthoimage: World Imagery



Titre	
FIGURE 4 : AIRE DE PROTECTION IMMÉDIATE DU SITE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU	
Projet	
MUNICIPALITÉ DE RAWDON RAPPORT D'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA SOURCE POUR LE PRÉLÈVEMENT D'EAU DE SURFACE X2137144-1	
Interprétation et dessin	
Yves Leblanc, ing. géo. M.Sc. Hydrogéologue	
Date	Echelle
Mars 2021	1 : 5 000